

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
Date de révision : 04/01/2019

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Fongicide Curzate™
Nom : B10923139
commercial/Synonyme : DPX-T3217 60WG

Numéro de la FDS : 130000013486

Utilisation du Produit : Fongicide

Fabricant : Production Agriscience Canada Company
P.O. Box 730, 7398 Queen's Line
Chatham, Ontario
N7M 5L1
Canada

Informations sur le produit : 1-800-667-3852
Urgence Médicale : 1-800-441-3637 (24 heures)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Attention

IL PEUT ÊTRE MORTEL D'AVALER CE PRODUIT. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certains individus.

Effets potentiels sur la santé

Cette section comprend les effets adverses possibles qui peuvent se produire si ce produit n'est pas utilisé conformément à l'étiquette.

Peau

Cymoxanil : Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou éruption, démangeaisons ou enflure.

Yeux

Cymoxanil : Peut provoquer: Irritation des yeux, larmes, Douleur, Vue brouillée.

Inhalation

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
Date de révision : 04/01/2019

Cymoxanil : L'exposition peut faire rougir, pleurer et piquer les yeux et provoquer des douleurs dans le nez et la gorge, ainsi que de la toux.

Ingestion
Cymoxanil : Peut provoquer: la chimie du sang est altérée, Dépression du système nerveux central, vertige, confusion, manque de coordination, somnolence ou inconscience, Effets sur le foie.

Cancérogénicité

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration
Cymoxanil	57966-95-7	60 %
Other Ingredients		40 %

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.

Contact avec les yeux : Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, les cas échéant, après 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
Date de révision : 04/01/2019

- Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, le bouche-à-bouche de préférence. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Ingestion** : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison. Faire boire un verre d'eau, à petites gorgées, à la personne si elle peut avaler. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.
- Conseils généraux** : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins. En cas d'urgences médicales relativement à ce produit, appeler sans frais au 1-800-441-3637. Consulter l'étiquette pour connaître d'autres précautions et le mode d'emploi.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés** : Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés** : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
- Techniques spéciales en cas d'incendie** : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.
Évacuer le personnel et se tenir à l'écart du feu contre le vent Contrôler les eaux de ruissellement.
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

- Précautions individuelles** : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
Date de révision : 04/01/2019

respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Nettoyage du Déversement : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit.

Manipulation (Aspects Physiques) : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hors de la portée des enfants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsqu'il y a un risque d'exposition par l'air au-delà des valeurs limites applicables, porter une protection respiratoire approuvée avec une cartouche poussière/brouillard. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains : Protection supplémentaire: Voir protection de la peau et le corps.

Protection de la peau et du : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
Date de révision : 04/01/2019

- corps
- Chemise à longues manches et pantalons longs.
- Chaussures et chaussettes
- L'EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon les programmes de gestion provinciaux et territoriaux et qui comprend le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:
- Combinaison portée sur une chemise à manches longues et des pantalons longs
- Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable
- Chaussures et chaussettes
- Mesures de protection : Utiliser ce produit conformément à son étiquette. Éliminer les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été trempées ou hautement contaminées avec ce produit. Ne pas les réutiliser. Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive. Au cours de l'application aérienne, les signaleurs doivent être dans des cabines fermées.

Directives au sujet de l'exposition

Valeurs limites d'exposition

Fongicide Curzate™

Version 3.0

 Date d'émission : 04/05/2019
 Date de révision : 04/01/2019

Réf. 130000013486

Cymoxanil		
AEL *	(DuPont)	2 mg/m3 TWA 15 minutes [TWA=Valeur Limite d'Exposition Pondérée dans le Temps]

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
 Forme : solide, granulés
 Couleur : brun
 Odeur : très faible
 Hydrosolubilité : dispersable
SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
 Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.
 Conditions à éviter : Aucune raisonnablement prévisible.
 Incompatibilité : Pas de matières à signaler spécialement.
 Réactions dangereuses : Une polymérisation ne va pas se produire.
SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Fongicide Curzate™

 Inhalation 4 h CL50 : > 5.0 mg/l , Rat
 Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat
 Oral(e) DL50 : 433 mg/kg , Rat
 Irritation de la peau : irritation légère, Lapin
 Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification
 Irritation des yeux : irritation légère, Lapin
 Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification
 Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau., Cochon

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
Date de révision : 04/01/2019

d'Inde

Cymoxanil

Toxicité à dose répétée : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral(e)
espèces multiples

Organes cibles: Sang, thymus
la chimie du sang est altérée, Pas d'effet neurotoxique

Oral - nourriture
Chien
90 jr
Organes cibles: thymus
Effets sur le thymus

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

Tératogénicité : Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

Fongicide Curzate™

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 35 mg/l OCDE ligne directrice 203
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

96 h CL50 : Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) 29 mg/l

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
 Date de révision : 04/01/2019

72 h CE50r : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) > 10 mg/l OCDE
 Ligne directrice 201
 Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
 (Information concernant le produit lui-même)

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie) 10.7 mg/l OCDE Ligne directrice
 202
 Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
 (Information concernant le produit lui-même)

Cymoxanil

21 jr : NOEC Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 0.22 mg/l

21 jr : NOEC Daphnia magna (Grande daphnie) 0.067 mg/l
 Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Remplissage et élimination des contenants :
 Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.
 Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA_C	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Cymoxanil)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
IMDG	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Cymoxanil)
	Classe	: 9

Fongicide Curzate™

Version 3.0

Date d'émission : 04/05/2019 Réf. 130000013486
Date de révision : 04/01/2019

Groupe d'emballage : III
No. Etiquetage : 9

Produit non réglementé en vertu du TDM lorsqu'il est transporté uniquement par voie terrestre, dans un véhicule routier ou ferroviai

Polluants marins portant la référence UN 3077 et 3082 dans un emballage individuel ou combiné contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 litres maximum de liquide ou présentant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kilogrammes maximum de solides, pouvant être transportés comme matières non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, IATA clause spéciale A197, et du code ADR/RID clause spéciale 375.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. Homologation PCP : 26284
Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.
Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de MSDS : 04/01/2019

(TM) Marque commerciale de E.I. du Pont de Nemours and Company.

Personne de contact : Production Agriscience Canada Company, Chatham, Ontario, N7M 5L1

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.